

<p style="text-align: center;">FEUILLE DE CLOTURE ET DE SIGNATURES DU PROCES VERBAL Conseil Municipal du 3 AVRIL 2023</p>
--

Article R 2121-15 du CGCT modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/21 : Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le secrétaire de séance, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le secrétaire.

Délibération 20230403-011

OBJET : Taxes directes locales 2023 – Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023 (TFB – TFNB – TH)

Délibération 20230403-012

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 – Commune de TEILHEDE

Délibération 20230403-013

OBJET : Cette délibération annule et remplace la D20221018-029 – Commande publique : Groupement de commandes en vue de la passation d'un marché accord cadre travaux à marchés subséquents pour les travaux d'assainissement des eaux usées, travaux d'assainissement des eaux pluviales et travaux d'assainissement des réseaux secs

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
CHARBONNEL Pascal	Maire – Président de séance	
SURE Olivier	2 ^e Adjoint au Maire - Secrétaire de séance	